

L'an deux mille treize, le 17 décembre 2013, à dix-neuf heures, le Comité Syndical du SITCOME, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au SITCOME, dans la salle des réunions, sous la présidence de M. Albouy-Guidicelli Jean-Marie, Président.

Etaient présents :

M. BAILLET Jean-Luc et M. BOURBIGOT Eric (Barbey), Mme FLORENCE Marie-Thérèse (La Brosse-Montceaux), M. BLANCHARD Daniel (Cannes-Ecluse), M. SENOBLE Romain (Forges), M. LEFIER René et M. EVEN Jean-Luc (La Grande Paroisse), M. DALIBON Michel et M. PAVIOT Jean-Pierre (Marolles-sur-Seine), Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie et M. BRUN Hermann (Montereau Fault-Yonne), Mme PHILIPPE Jocelyne (Montmachoux), M. MARTINEZ Jean-Claude et M. MADELENAT François (Saint Germain Laval).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DEMELUN Alain (La Brosse-Montceaux) ayant donné pouvoir à M. ALBOUY Jean-Marie, M. SMORAG Philippe (Cannes-Ecluse) ayant donné pouvoir à M. BLANCHARD Daniel,

Absents excusés:

M. BERNARD Jean-Jacques et M. GIRAULT Jean-Luc (Esmans), M. SIMONOT Gilles (Forges), Mme MASSON Christiane et M. BEZANGER Philippe (Laval en Brie), M. BELLINI Claude et M. CHAUMONT Léon (Misy sur Yonne), M. ROUSSEAU Jacques (Montmachoux), Mme GAUTHIER Catherine et M. RUIZ José (Varenes-sur-Seine).

Invitée :

Madame Sandrine SCHMITT (Directrice SITCOME).

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport du dernier comité syndical du 15 octobre 2013.
- ✓ Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014 sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne ».
- ✓ Suivi des réalisations estimées à fin 12/2013, et décisions modificatives 2013 des Budgets « Principal SITCOME » et « Carte SiYonne ».
- ✓ Comité de suivi du STIF du 18 novembre 2013 (document remis sur table).
- ✓ Résultats de l'enquête de satisfaction de novembre 2013 (document remis sur table).
- ✓ Calendrier 2014.
- ✓ Questions diverses.

-----ooo000ooo-----

Le quorum n'ayant été atteint que tardivement, le président décide de commencer la réunion par les sujets n'appelant pas de vote de la part des élus.

Comité de suivi du STIF du 18 novembre 2013
--

Le Président demande à chacun de prendre le document remis sur table, intitulé « réseau de Bassin SiYonne – Comité de suivi 2011-2012 ». 46 diapositives sont présentées, et le Président va reprendre et commenter l'ensemble du document, qui sera joint au compte rendu.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Vous avez reçu les documents qui ont été préparés par les partenaires de notre convention T2, en partie par Procars de façon modeste, par nous et par Interval, et que le STIF a compilé. Il s'agissait de notre première réunion de comité de suivi, qui avait pour mission de faire un point annuel, sur le rendement, sur la productivité et sur l'efficacité du réseau.

Dans le sommaire, nous avons le rappel du contexte, la desserte Bus du réseau SiYonne, la fréquentation et les recettes, l'exécution du service, la performance économique et commerciale du réseau, l'accessibilité du réseau, l'expertise de l'exploitation et les projets et évolutions du réseau. Nous avons donc un CT2 applicable depuis le 1^{er} avril 2011, où nous ne sommes pas signataires, puisque seul le STIF signe avec les transporteurs, et par contre, nous signons une convention partenariale avec le CG, le STIF et les transporteurs. Une première diapositive montre les principaux pôles générateurs de déplacements du secteur, puis nous avons l'occupation du sol 2008, la présentation du réseau SiYonne, et la présentation de la ligne Procars qui est rattachée à la convention, mais qui ne fait pas partie du réseau SiYonne, rattachée pour faciliter l'administration interne du STIF. Vous avez ensuite la desserte du réseau SiYonne, pour chaque ligne, avec son code commercial, les origines destinations, et le nombre de kilomètres. Sur la diapositive N°9, vous avez le niveau de l'offre en période scolaire. On constate que la ligne A, offre des services le dimanche, et qu'il y a des services à peu près partout le samedi, ou bien qu'elle a été remplacée par du service à la demande. Sur la suivante, nous trouvons l'offre des lignes sur le territoire, hors notre contrat CT2. On constate une quasi similitude, hors la ligne A.

Ensuite, nous avons la fréquentation et les recettes, chiffres fournis par Transdev. La méthode de calcul des comptages étant un peu différente entre 2011 et 2012, nous n'avons en réalité pas de baisse de la fréquentation. La ligne A, en 2012, est la ligne qui concentre à elle seule, 44 % de la fréquentation, la ligne B compte 15%. Quand à la billettique, la carte navigo et les tickets représentent 30% des recettes, les cartes scolaires 65%, le solde des 5% restant étant de la billettique à caractère social.

Monsieur SENOBLE :

Ca veut dire quoi, TST ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ce sont les titres de solidarité transport.

Sur la typologie de la clientèle, on constate une sur-représentation des scolaires, en bleu, sur certaines lignes.

Monsieur SENOBLE :

Où est-ce que l'on retrouve le nom de la ligne ?

Monsieur DALIBON :

Il faut se rapprocher de la diapositive n°8, où vous avez la correspondance « nom-numéro ».

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Les lignes de Forges, La Grande Paroisse et Misy ont plus de 80% de scolaires, alors que l'Emplet Express est principalement payée avec des tickets T. Les résultats de comptages apparaissent pour la ligne A, avec une moyenne journalière de plus 3 000 validations, la ligne B en compte 900, la ligne C environ 650, et la ligne E un peu plus de 250. Sur la ligne G, on compte plus de 450 usagers, sur la ligne I : plus de 500, sur la ligne F : plus de 275, et la ligne Emplet, le samedi presque 350.

Sur la page suivante, nous constatons que le STIF participe à hauteur de 59%, que les collectivités participent à hauteur de 15% du coût du réseau et que le reste sont des recettes directes des usagers.

Les recettes du réseau SiYonne sont en proportion de 30% en cartes scolaires, à hauteur de 20% pour le pass Navigo et les titres solidarité transport...

Monsieur SENOBLE :

Mélanger les titres sociaux et la carte Navigo, c'est fort.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... C'est parce que ceux qui ont des titres sociaux ont en réalité une carte Navigo...

Monsieur SENOBLE :

Oui, mais quand même, ce ne sont pas les mêmes qui payent.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... et nous avons également un fort pourcentage, par rapport à la moyenne francilienne, de ventes de tickets à bord et de carnets de tickets (23%).

Quand au développement de l'offre, Mr ALIFOND nous a annoncé que le développement des lignes F et L, en 2013, avait été suivi de résultats.

Monsieur SENOBLE :

D'ailleurs, aurons-nous enfin ces résultats que je demande depuis au moins 3 fois ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, nous allons lui redemander. Les chiffres de comptage, nous montrent que nous sommes dans les prévisions faites par Interval, et que donc nous avons bien fait.

Ensuite, nous avons les kilomètres réalisés, et la comparaison entre les kilomètres commerciaux, et ceux réellement effectués. Plusieurs problèmes justifient de cette différence, un chauffeur qui ne se réveille pas, ou un bus en panne, une grève ou encore un bus bloqué par un accident. Nous avons les indicateurs de la qualité de service, avec les objectifs du STIF, et le bonus malus. Le réseau a de très bons résultats, car il obtient un bonus de plus de 9 000€. Les résultats de ces enquêtes sont effectués par des cabinets extérieurs, qui viennent vérifier, à toute heure de la semaine, si les services sont bien rendus.

Monsieur SENOBLE :

Enfin, les SMS, cela ne fonctionne pas tout le temps, et c'est de l'information service perturbée.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On voit également les pénalités attribuées. L'entreprise a eu une amende de 400€, pour deux conducteurs qui téléphonaient en conduisant.

Interval a également mis en place des moyens de contrôles internes, comme justement l'information du public avec des SMS, l'affichage du réseau dans les bus, et un renforcement de l'équipe qualité pour le suivi des conducteurs. Il ne faut pas oublier que nous sommes sur des chiffres de l'année 2012.

Nous avons également le nombre de voyageurs contrôlés, avec un taux de fraude à la baisse, et d'ailleurs, j'ai demandé à ce que le soir, les contrôles soient plus nombreux. Nous avons un taux de recouvrement des procès verbaux, qui est de 38%, ce qui est parfaitement dans la moyenne Ile de France.

Monsieur MARTINEZ :

Cela ne fait pas beaucoup, 38% de recouvrement...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons ensuite les incidents sur les lignes, proportionnels aux nombres de voyages, puis les réclamations par catégorie ; la réclamation la plus présente concernant le thème de la régularité des bus. Pour la performance économique du réseau, il a été calculé un coût au passager et un coût au conducteur.

L'évolution sera intéressante à analyser. Ces tableaux, que le STIF exige identiques pour tous les réseaux, permettent de comparer tous les réseaux de l'île de France.

Et enfin, nous avons la performance économique par bus. On voit bien que la ligne G, plafonne à 47 personnes par course en 2012.

Pour l'accessibilité du réseau, on arrive à peine à 20%, faible mais de la responsabilité de la CC, et en sachant qu'on doit se mettre en conformité pour 2016. Une étude PLD est en cours, l'atelier N°2 portant sur le transport collectif et l'intermodalité. Il faudrait leur rappeler qu'il faut mettre l'accessibilité des lignes, ligne par ligne. Il ne sert à rien de ne mettre en accessibilité, que quelques arrêts, sur une même ligne. La personne à mobilité réduite doit pouvoir monter et descendre à chaque arrêt, sinon, cela ne sert à rien. Si la personne peut monter, mais ne pas descendre, quel est l'intérêt ?

Quand à l'état du parc, nous avons 23 bus, et l'achat d'un bus supplémentaire pour l'extension de la ligne Forges-Laval, et un âge moyen des bus de moins de 6 ans.

La vitesse commerciale est tout à fait raisonnable, et nous l'améliorerons avec la priorité aux feux, que nous avons redemandée.

Pour les points durs de circulation...

Monsieur SENOBLE :

La rue Maulny n'a jamais été à Forges.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

...Oui, cette rue est dans la commune de Laval. Concernant ces points durs de circulation, l'entreprise souhaite que des travaux soient effectués, afin de faciliter la circulation des bus. Et le STIF pourrait participer aux frais liés à cette amélioration de voirie permettant une meilleure circulation...

Monsieur SENOBLE :

On voit que c'est compliqué les jours de marché à Surville...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, effectivement. Quand à l'expertise de l'exploitation, nous avons reparlé des 7 quais, et de la surcharge à certains horaires. Nous avons évoqué le programme pluriannuel de développement de l'offre, voté par le conseil du STIF. En B, dé-saturer les lignes en surcharge, cela peut être appliqué pour la ligne A, en B...

Monsieur SENOBLE :

Ce n'est pas pour nous...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le C...

Monsieur SENOBLE :

Ce n'est pas pour nous, non plus...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le D pourrait correspondre aux lignes de Salins, compléter le réseau des lignes Express ; le E cadencer les lignes fortes et le F, les renforcer, cela pourrait correspondre à la ligne A ; Le G, correspondance train bus, on est ok ; le H : meilleure continuité de l'offre, et I et j, desservir les projets majeurs et accompagner les collectivités pour mettre des systèmes adaptés à la desserte des territoires les moins denses, là, nous sommes plutôt sur du TAD, on y est aussi.

On a rappelé les projets de territoire de la CC2F, et l'impact que cela pourra avoir sur le réseau. On constate plusieurs projets, le développement de la ZAC de Saint-Donain à court terme sur Marolles et dans son prolongement, le parc Napoléon sur du long terme, le site archéologique pince-vent sur Varennes, le technopole sur Esmans, et les éco-quartiers de Cannes-Ecluses et de la Grande Paroisse. Nous avons également abordé le développement du TAD, le cadencement de la ligne A, l'amélioration des dessertes du Bréau, le Pôle PDU de la gare, et le développement de l'offre sur la Grande Paroisse. Egalement, nous avons abordé les projets à long terme, le ralliement de Voulx sur Montereau, l'adhésion de Villeneuve la Guyard, le barreau routier de Varennes, et enfin la desserte sur Marolles avec la ZAC et le parc.

Madame FLORENCE :

L'éco-quartier va commencer quand ? Va-t-il se faire ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, nous commençons.

Monsieur SENOBLE :

Où en est notre agrément pour le dossier du TAD ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

L'agent qui s'occupe de notre dossier a proposé un vote du conseil du STIF, en février 2014.

Monsieur PAVIOT :

Je me demande s'il n'y a pas une petite erreur sur la page 10, avec l'absence des cars Moreau, qui desservent Marolles. Pour le coup, ce ne sont pas des scolaires dans le bus.

Monsieur SENOBLE :

Il y a Fontaine Fourches aussi, et c'est Moreau qui fait cette ligne.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Quand le STIF a fait les CT2, il a découpé les territoires, et ces lignes ne font pas parties de notre CT2.

Monsieur PAVIOT :

Mais même si elles ne font pas partie de ce dossier, je le fais toujours remarquer, il faudrait que l'on affiche les horaires, car on ne les a jamais.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je suis d'accord.

L'élu nous permettant d'atteindre le quorum étant arrivé, nous pouvons donc passer aux votes.

Rapport du comité syndical du 15/10/2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Vous avez reçu le compte rendu de notre dernier comité syndical. Avez-vous des corrections à apporter ?... Non... ? Ce rapport n'appelle aucune remarque. Le rapport du comité syndical du 15/10/2013 est donc adopté à l'unanimité.

Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014 sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne »

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Dans la limite de 25%, ce sont des montants très faibles, de 1 250€, par budget. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Personne, adoption à l'unanimité pour le dossier SITCOME et le dossier « Cartes SiYonne ».

Suivi des réalisations estimées à fin 12/2013, et décisions modificatives 2013 des Budgets « Principal SITCOME » et « Carte SiYonne »

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Il y a eu une commission finance, où les explications ont été données. Ce sont les ajustements classiques, de fin d'année, des budgets. Y a-t-il des questions ? Des remarques ? Non, ces décisions modificatives sont donc adoptées à l'unanimité pour le dossier SITCOME et le dossier « Cartes SiYonne ».

Résultats de l'enquête de satisfaction de novembre 2013

Le Président demande à chacun de prendre le document remis sur table, intitulé « satisfaction de la clientèle des réseaux INTERVAL ». 58 diapositives sont présentées, et le Président va reprendre et commenter l'ensemble du document, qui sera joint au compte rendu.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Interval nous a transmis les résultats de l'enquête Satisfaction qui s'est déroulée sur le réseau du 7 au 12 novembre. En rappel du contexte, 350 interviews ont été réalisées sur le réseau SiYonne. Le taux de satisfaction est élevé. 72% sont satisfaits, et 15% très satisfaits. Plus de femmes sont satisfaites. 66,4% de la clientèle a moins de 25 ans. Les clients du réseau sont réguliers, 74% utilisent leur ligne tous les jours. 28% utilisent le bus pour se rendre sur leur lieu de travail, et 16% pour leurs loisirs. Au niveau de l'appréciation globale, la performance de l'offre recueille 84% d'individus satisfaits. L'information donnée sur le réseau recueille 91% d'individus satisfaits. L'attente à l'arrêt recueille 88% d'individus satisfaits. Mais, Interval peut mieux faire avec 2% de « pas du tout satisfait ». Le trajet en bus recueille 95% d'individus satisfaits. Le personnel du réseau recueille 94% d'individus satisfaits. L'information délivrée en cas de situation perturbée recueille 59% d'individus satisfaits.

Monsieur SENOBLE :

ISPP, cela veut dire quoi ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Information situation perturbée

Monsieur SENOBLE :

Franchement, les SMS pourraient être améliorés. Les derniers que nous avons eus, concernaient les problèmes de grève, et nous n'avons eu aucune information.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On a donc redemandé au STIF, un aménagement de géo localisation, qui permet de faire une information sur la position du bus, sur la ligne.

Monsieur SENOBLE :

Quand le cadre est présent au dépôt, et qu'il voit que le bus ne part pas, il pourrait avertir les usagers.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ils ont un agent de maîtrise qui les a quittés, et il est en cours de recrutement.

Monsieur SENOBLE :

BITOUZET n'a pas été remplacé ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

C'est en cours.

Nous avons donc des pourcentages qui correspondent bien, à notre ressenti, puisque les services pourraient être nettement améliorés, pour la communication des informations au public. Il faut qu'INTERVAL fasse encore des efforts.

Au bilan, on voit tout ce qui va bien, et ce qui ne va pas bien. Effectivement, l'information en cas de situation perturbée ressort, ainsi que l'amplitude horaire de certaines lignes, qui n'est pas satisfaisante, au regard des usagers.

Calendrier 2014

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous vous proposons un calendrier prévisionnel, que je ne peux garantir que jusqu'au mois de mars.

Nous avons donc la réunion pour le comité de suivi, et le STIF nous communiquera la date de cette réunion, puisque cette fois-ci, ce sera leur tour de présider la réunion.

Nous vous proposons le 11 février, pour étudier le débat d'orientation budgétaire.

Nous aurons la commission finances le 4 mars pour les budgets, qui sera suivie du comité syndical le 18 mars, puis les élections municipales les 23 et 30 mars. Chaque conseil municipal aura loisir de nommer ses délégués, et il y aura une élection des membres du bureau du SITCOME, le 15 ou 22 avril 2014, d'ailleurs plutôt le 22. Et les prochaines dates seront à confirmer par le prochain bureau élu.

Questions diverses

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Des questions ? Non, nous les avons abordées tout au long de ce comité. Nous allons donc partager la buche de Noël, pour ceux qui le désirent.

Chers collègues, je tenais à vous remercier de votre présence, et de l'assiduité de certains d'entre vous, qui sont toujours les mêmes à être présents, et qui participent activement à la vie du Syndicat. Merci beaucoup à tous, et bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée, et donc close à 20h15.

-----ooo000ooo-----